

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

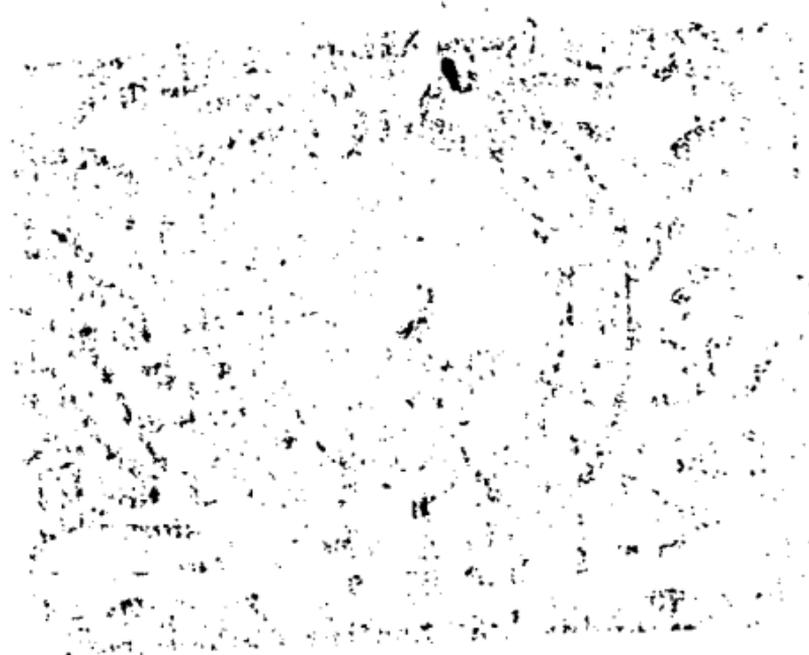
SENEQVE
DE LA
CLEMENCE.



A LYON,

Chez **CHRISTOFLE FOVRMY**
en rue Merciere à l'Occasion.

M.DC. LXIII.
AVEC PERMISSION.





SENEQVE
DE LA
CLEMENCE.

A NERON
CESAR.

 Ay entrepris de parler Chap. I.
de la Clemence, & de
vous en faire le tableau,
afin de vous servir en
quelque sorte de miroir, de vous
representer à vous mesme, & de
vous montrer enfin que cette ver-
tu est capable de vous conduire
A 2 dans

dans le plus grand de tous les
plaisirs. Car encore que le plus
beau fruit des actions vertueuses
soit de les auoir faites, & que hors
de la vertu il n'y ayt point de re-
côpense qui soit assez digne de la
vertu ; Toutesfois c'est vn mer-
ueilleux auantage d'examiner sa
conscience, & de la trouuer tou-
jours nette; En suite il est vtile de
ieter les yeux sur cette multitude
de seditieux, de mutins, de furieux
qui se réjouiroient de la ruine
d'autruy, & de leur propre ruine,
s'ils pouuoient secouïer le joug.
Enfin il profitera de se parler en
ces termes; I'ay seul esté considéré
& choisy parmy tous les hommes
pour tenir sur terre la place des
Dieux: Je suis l'arbitre de la vie &
de la mort des nations, & il est en
ma puissance de faire leurs con-
ditions & leurs destinées. C'est
par ma bouche que la Fortune
prononce ce qu'elle veut donner
à chacun des hommes. Les villes,

Senegal,
 plus grand de tous les
 Car encore que le plus
 des actions vertueuses
 avoir faites, & que ha
 il n'y ayt point de s
 ui soit assez digne de
 outesfois c'est vn me
 uantage d'examiner
 e, & de la trouuer
 e; En suite il est vray
 eux sur cette matiere
 ux, de mutins, de fiers
 ouiroient de la res
 & de leur propre
 oient secourir le pe
 rofitera de se payer
 ; l'ay seul esté comb
 parmy tous les heu
 sur terre la place
 suis l'arbitre de la vie
 des nations, & il est
 oice de faire leurs co
 leurs destinées. Ce
 uche que la Fort
 ce qu'elle veut des
 es hommes. Les 12

les nations & les peuples conçoi-
 uent de la ioye ou de la douleur
 selon les réponces que ie rends &
 il n'y a rien dans l'vniuers qui soit
 florissant & pompeux, si ce n'est
 par vn effet de ma volonté & de
 ma faueur. Tous ces millions d'é-
 pées que la paix que ie donne au
 mode fait cacher dans le fourreau,
 éclateront vne autre fois au moin-
 dre signal que i'en feray. Il est de
 mon autorité & de ma puissance
 de prescrire quelles natiōs on rui-
 nera, quels peuples on transférera
 dans d'autres pays, à qui l'on don-
 nera la liberté, ou à qui on l'ostera;
 quels Roys on mettra dans la ser-
 uitude, & à qui l'on donnera des
 couronnes; quelles villes on ren-
 uersera, & quelles on bârira de
 nouveau. Mais parmy cē grand
 pouuoir de faire toutes choses im-
 punément, ny la colere, ny l'impe-
 tuosité de la jeunesse, ny l'audace,
 ny l'insolence des hommes, qui
 a souuent fait perdre la patien-

ce aux ames les plus modestes ny
 enfin cette gloire detestable mais
 ordinaire aux grandes puissances,
 de faire connoistre ce que l'on
 peut par des craintes & par des
 terreurs, ne m'ont iamais sollici-
 té d'ordonner d'injustes supplices.
 Le fer est non seulement caché
 chez moy, mais il est, pour ainsi
 dire, enchainé, & ie suis bon mé-
 nager mesme du sang le plus mé-
 prisable qu'il y ait dans mon Em-
 pite. Il n'y a personne qui ne trou-
 ue grace auprès de moy, quand il
 n'auroit point d'autre qualité que
 de porter seulement le nom d'ho-
 me. Ma severité est toujours ca-
 chée & ma douceur se montre
 toujours. Je prens garde à moy
 de la mesme sorte que si is devois
 rendre compte aux loix, que i'ay
 ramenées des tenebres dans le
 grand iour. I'ay eu souvent égard
 à la jeunesse, & souvent à la
 vieillesse de quelques vns. I'ay
 pardonné quelquesfois à la di-
 gnité

gnité de l'un, & quelquesfois à la bassesse de l'autre. Toutes les fois que ie n'ay trouué aucun sujet d'vser de compassion, i'ay pardonné de la mesme sorte que si c'eust esté à moy-même. Si aujourdhuy les Dieux immortels me demandoient compte du genre humain, ie suis prest de leur en faire le denombrement. Vous pouvez, Cesar, vous vanter hardimét, que de toutes les choses qui ont esté mises sous vostre protection & sous vostre conduite, vous n'en auez rien osté à la Republique ou par force, ou en secret. Vous auez souhaitté d'estre loüé d'intégrité & d'innocence, qui est vne louange rare, & que pas vn Prince n'a iusques icy encore obtenué. Certes vous ne perdez pas vostre peine, & vos desirs n'ont pas esté inutiles; Cette bonté qui vous est si particuliere, a trouué des estimateurs qui ne sont ny ingrats ny malicieux. Chacun

vous en fait des remerciemens, & il n'y a point d'homme qui soit plus aymé d'un seul homme, que vous estes aymé de tout le Peuple Romain, dont vous serez toujours le plus grand bien. Mais au reste, vous vous estes imposé vne grande charge. On ne parle plus d'Auguste, ny des premières années de Tibere, & l'on ne cherche point hors de vous l'exemple qu'on doit imiter. On souhaite que vostre Empire ressemble à l'opinion que vous en avez fait concevoir. Cela seroit bien difficile, si vostre bonté n'estoit naturelle, & qu'elle fût seulement vne qualité empruntée; car on ne peut long-temps se feindre, ny se tenir long-temps sous le masque. Les choses feintes se découvrent bien-tost, & reprennent facilement leur nature; mais celles qui sont certaines & veritables, & qui naissent, pour ainsi dire, de la solidité mesme, deviennent plus grandes

grâdes & meilleures par le temps. Le Peuple Romain estoit en peril, tandis qu'il estoit incertain de quel costé tourneroit vostre naturel illustre. Mais aujourdhuy les esperances & les vœux publics ne sont plus dans l'incertitude, & l'on ne doit plus apprehender que vous vous mettiez vous-mesme en oubly. Veritablement vne trop grande felicité rend les hommes plus ambitieux & plus auides des bonnes fortunes ; & les desirs ne sont iamais si moderez qu'ils puissent s'arrester aux biens qui leur sont déjà arriuez. Les grandes choses sont des degrez pour de plus grandes ; & ceux qui ont obtenu ce qu'ils n'auoient osé esperer, en conçoient des esperances plus opiniastrés, & beaucoup plus insatiables. Neantmoins tous Citoyens confessent de leur propre mouuemēt, qu'ils sōt heuteux & fortunez, & qu'ō ne peut riē adjouster à leur bō-heur, sinon qu'ā

le rende perpetuel. Beaucoup de choses l'obligent de faire cette confession que font ordinairement les hommes le plus tard qu'il leur est possible, vne tranquillité certaine & abondante en toutes sortes de biens, leurs droits & leurs priuileges à couuert des iniures & des outrages. Ils ont deuant leurs yeux vne belle forme de Republique, à qui il ne manque rien pour iouir d'vne liberté entiere, si ce n'est qu'il n'est pas permis de mourir quand on en a la volonté. Mais ce qu'on admite sur toutes choses, c'est que les plus grands & les plus petits se ressentent également des effets de vostre clemence. Pour ce qui concerne les autres biens, chacun selon sa fortune en reçoit quelque portion, & en attend de plus grands, ou de plus petits; mais tout le monde également espere les mesmes graces de vostre clemence; & il n'y en a point de si assuré par son

son innocence, qui ne soit bien aise de voir vne clemence toujours preste à pardonner les fautes des hommes.

Chap.
I-I.

Le sçay que quelques-vns s'imaginent que la clemence est comme l'appuy des meschans, parce que elle ne peut estre employée qu'en faueur des criminels & que cette seule vertu n'a point de place, ny de rang, où l'on ne trouue que de l'innocence. Premièrement, comme la medecine n'est vtile qu'aux malades, & qu'elle est pourtant en veneration parmy ceux qui se portent bien. Ainsi, encore qu'il n'y ayt que les coupables qui implorent la clemence, toutesfois les innocens ne laissent pas de la reuerer. D'ailleurs, les innocens mesmes ont souuent besoin de la clemence, parce que la fortune, & ce qui arriue par hazard, tient quelquesfois lieu de crime. Enfin la clemence ne vient pas seulement

au secours de l'innocence , mais encore de la vertu , parce que selon la difference & la condition des temps, il y a des choses loüables qu'on pourroit toutes-fois punir. Outre cela, la plus grande partie des hommes peut reuenir facilement à la premiere innocence , par la clemence & par la douceur. Toutesfois il faut prendre garde à ne pas faire grace indifferemment à tout le monde; car lors qu'il n'y a plus de difference entre les bons & les méchâs on en void naistre la confusion, & vne infinité de mal-heurs. C'est pourquoy il est necessaire de se seruir d'vn iugement qui sçache discernor les maux incurables d'avecque ceux que l'on peut guerir. Il ne faut pas que la clemence soit trop liberale , ny trop auare, car c'est vne aussi grande cruauté de pardonner à tout le monde, que de ne pardonner à personne. On doit d'oc garder en cela quel-

que.

que sorte de mesure ; mais parce que ce temperament est difficile à trouver , au moins si l'on ne peut si bien faire qu'il n'y ait quelque chose qui abonde, qu'on fasse toujours pancher l'excez du costé de l'humanité. Mais nous parlerons de cela en son lieu.

Maintenant nous diuiferons ce discours en trois parties. La première servira comme de Preface à ce discours. Nous ferons voir dans la seconde , quelle est la nature & la condition de la Clemence ; Car comme il y a quelques vices qui imitent les vertus, on ne les discernera pas aisément si l'on ne donne les marques par lesquelles on peut les connoistre. Nous considererons dans la troisième partie, comment on conduira l'esprit à la Clemence, comment il se confirmera dans cette vertu, & comment par l'exercice il s'en pourra faire vn bien qui luy sera propre & particulier. Il faut
tenis

Chap.
I I I.

venir pour assuré, qu'il n'y a point de vertu qui conuienne mieux à l'homme, puis qu'il n'y en a point de plus humaine. Il faut en demeurer d'accord, non seulement entre nous, qui voulons faire croire que l'homme est vn animal sociable, & né pour le bien commun, mais encore entre ceux qui veulent que l'homme soit né pour le plaisir & pour les delices, & qui rapportent à leur vtilité particulière toutes leurs paroles & leurs actions. Car s'il cherche seulement la tranquillité & le repos, il a trouué vne vertu conuenable à son humeur, vne vertu qui aime la paix, & qui arrête les mains que la colere voudroit transporter. Mais il n'y a personne à qui cette vertu soit plus conuenable qu'aux Roys & aux Princes; & les vertus sont d'autant plus glorieuses aux Grands, que leur puissance est plus vtile & plus salutaire à leurs subjets. Car il n'appartient qu'à la peste de
n'estre

n'estre puissante que pour nuire. Enfin la grandeur d'un Prince est stable & bien assurée, quand tous ses peuples reconnoissent que si elle est au dessus d'eux, elle est neantmoins pour eux; quand ils connoissent par experience que tous les soins ne regardent que le salut du particulier; quand ils ne prennent point la fuite aussi-tost qu'il sort de son Palais, comme si c'estoit quelque beste furieuse qui sortist de sa taniere; Quand ils se presentent deuant luy à l'enuy les vns des autres, comme deuant un Astre dont les regards sont fauorables; quand ils sont prests de s'exposer pour luy aux espées, & aux embusches des traistres, & de luy faire un chemin de leurs corps, s'il faut le sauuer par le sang & par le carnage. Ils le gardent de nuict tandis qu'il prend son repos; Ils sont en foule à ses costez pour le conseruer & pour le defendre,

dre , ils se presentent à tous les dangers qui le pourroient venir attaquer. Et certes ce n'est pas sans raison que les Peuples & les Villes ayment & defendent leurs Roys d'vn commun consentement, & qu'ils exposeroient leurs biens & leurs corps par tout où le salut du Prince les appellera. Il ne faut pas s'imaginer que ce soit s'abandonner, & monstrier de la folie, que tant d'hommes prennent les armes pour la defence d'vn seul homme, & de racheter par tant de sang & par tant de morts, vne seule vie bien souvent infirme & accablée de vieillesse. Tout le corps obeyt à l'ame, & emprunte d'elle seulement & ses graces & ses beautez ; bien qu'elle ne se monstre point, & que l'on soit incertain en quel endroit elle reside, toutesfois les pieds, les mains & les yeux ne trauaillent que pour son service, & que par ses ordres. Cette peau la couure
&

& la cache, mais nous ne nous reposons & nous ne marchons que par le commandement qu'elle nous en donne. Si l'ame est vn maître auare, & qui ayme le gain, nous nous abandonnons à la mer pour courir apres les richesses : si elle est ambitieuse de gloire, nous mettrons la main dans le feu, & nous nous jetterons dans vn gouffre. Ainsi tous ces peuples qui sont à l'entour d'vn seul homme, se gouvèrment par sa volonté qui prend la loy de la raison, & s'ils n'estoient appuyez par la prudence d'vn seul, ils succomberoient sous leurs propres forces.

Ils aymant donc leur propre salut, lors que pour vn homme seul ils font de si grandes armées, lors qu'ils veulent auoir la pointe dans les batailles, & qu'ils s'exposent aux blessures pour defendre les enseignes de leur General. Car il est le lien par qui la Republique s'entretient. C'est par
luy

Chap.
I V.

luy que respirent tant de milliers d'hommes, qui ne seroient pour eux qu'une charge, & vn butin pour l'ennemy, si cette ame de l'Empire leur estoit ostée. La perte de cette precieuse personne seroit la perte de la tranquillité de Rome, & entraîneroit avec elle la ruine d'un si grand Peuple. Mais ce Peuple sera aussi longtemps hors de ces dangers, qu'il sçaura endurer le frein. S'il arriuoit qu'il le rompît, ou qu'il ne pût souffrir qu'on le remit en sa bouche s'il en estoit vne fois tombé, l'vnion de l'Empire se dissoudroit, il s'en feroit plusieurs parties épouventables & sanglantes, & la fin de l'obeyssance seroit la fin de la domination. C'est pourquoy il ne se faut pas estonner si l'on ayme les Roys & les Princes, & tous ceux qui ont la conduite des Estats de quelque nom qu'on les appelle, avec des tendresses plus grandes qu'on n'ayme

n'ayme ses amis & ses parens. Car si le public est plus considerable que le particulier, à tous les hommes de bon sens, il s'ensuit aussi de là qu'on doit plus aymer le Prince de qui la Republique dépend, & sur qui elle se repose. Autresfois Cesar s'estoit de telle sorte chargé, & pour ainsi dire, reuestu de la Republique, qu'on ne pouvoit les separer qu'on ne ruinât l'un & l'autre; car comme l'un avoit besoin de forces, l'autre avoit besoin d'un chef.

Il semble que ie me sois trop Chap: esloignée de mon dessein, encore V.
que cette matiere me plaise, & qu'elle vous regarde entierement. Car si, comme tout le monde le reconnoist, vous estes l'ame de la Republique, & qu'elle soit vostre corps; Vous jugez bien, comme ie croy, combien la clemence vous est necessaire, car c'est à vous que vous pardonnez, lors qu'il semble que vous pardonniez à un autre.

Il faut donc quelquesfois espar-
 gnet de mauuais Citoyens, com-
 me on fait les membres debiles
 & languissans; & si quelquesfois il
 est necessaire de tirer du sang, il
 faut prendre garde de ne pas plus
 ouuir la veine que le demande
 la necessité. Ainsi la clemence,
 comme ie le viens de dire, est na-
 tutelle à tous les hommes, mais
 elle est glorieuse & bien-seante,
 principalement à ceux qui ont en
 main la puissance, parce qu'elle
 trouue auprès d'eux plus de mon-
 de à conseruer, & qu'elle se fait
 d'autant mieux paroistre qu'elle
 s'exerce sur vne matiere plus am-
 ple. En effet, la cruauté des hom-
 mes priuez ne fait pas les grands
 desordres, mais la furie des Prin-
 ces est vne guerre. Bien qu'il se
 trouue entre les vertus vne par-
 faite vnion, & qu'il n'y en ayt
 point entr'elles qui soit meilleure
 & plus honorable que l'autre, il
 y en a toutesfois qui conuiennent
 mieux

mieux à de certaines personnes. La magnanimité est bien-seante à toute sorte de monde, & mesme à ces miserables qui ne voyent rien au dessous d'eux. Car se peut-on rien figurer de plus grand & de plus fort que de faire resistance à la mauuaise fortune ? Elle a neantmoins vn champ plus ample parmy les prosperitez, & elle est plus remarquable sur vn tribunal que sur le paué. En quelque maison que puisse entrer la clemence, elle y portera le bonheur & la tranquillité avec elle. Mais d'autant qu'elle est plus rare dans les Palais des Potentats, elle y est aussi plus admirable. Car ya-il rien de plus admirable que de voir vn Prince dont la colere ne trouue point de resistance, dont les arrests les plus cruels sont approuuez par ceux là mesmes qui en perissent, à qui personne ne fera iamais rendre compte, & n'oseroit demander pardon.

Y a-il rien, dis-je, de plus merueilleux que de le voir luy mesme s'enchaîner par les propres mains: que de luy voir employer sa puissance à vn usage salutaire, & se dire enfin à soy mesme. Il n'y a personne qui ne puisse tuer vn homme contre les loix, mais il n'y a que moy qui le puisse confesuer mal-gré les loix. Il faut auoir le courage grand pour bien vser d'vne grande fortune, & si l'on ne s'esleue aussi haut qu'elle, & qu'on ne monte encore plus haut, on l'abaisse plus bas que la terre. C'est le propre des grandes ames d'estre tranquilles & modérées, & de mespriser tousiours les injures & les offences; Et il n'appartient qu'aux femmes de se transporter & d'estre furieuses dans leur colere. C'est l'ordinaire des bestes, non pas toutesfois des plus nobles, de poursuiure & de mordre ceux qui se sont jettez par terre. Les elephans & les lions

lions passent sur ceux qu'ils ont renuersez. Enfin les bestes les moins nobles, sont les plus redoutables & les plus opiniastres. La colere inhumaine & inexorable n'est point conuenable à vn Roy, car il ne serable pas estre beaucoup au dessus de celuy avec lequel il s'égalé en se mettant en colere. Mais s'il donne la vie, & s'il rend l'honneur à ceux qui sont en peril, & qui meritoient de perir, il se gouuerne en souverain, & fait es que perforce ne peut faire, s'il n'a entre ses mains l'authorité & la puissance. On peut oster la vie à ceux qui sont plus grands que soy, & l'on ne la donne iamais qu'à vn inferieur. Le salut & la conservation d'autruy est l'ouurage d'une excellenté & illustre fortune, qu'on ne reuere iamais dauantage, que quand il luy arriue de faire les mesmes choses que les Dieux, par le benefice desquels, & les bons & les meschans

meschans voyent la lumiere. Ain si vn Prince se reuestant de l'esprit des Dieux, verra fauorablement quelques-vns de ses sujets, parce qu'ils sont vtiles, & gens de bien; il en laissera d'autres comme pour seruir de nombre; il sera bien aise d'en voir quelques-vns, & souffrira que les autres viuent.

Chap.
V L

Considerez cette grande Ville où il y a tant de peuplo, qu'on ne peut passer sans se heurter dans les ruës les plus spacieuses, & les plus larges, où l'on cherche de nouueaux chemins pour aller en mesme temps à trois differents theatres, où l'on consume tous les bleds qu'on seme par toute la terre. En quel horrible desert, en quelle affreuse solitude conuertirez-vous cette Ville, si l'on n'y laisse que ceux qu'un Iuge rigoureux & seuerè declareroit innocens, & renuoyeroit absous. Quel Iuge n'est pas coupable luy mesme contre les loix & les ordonnances

nances dont il fait punir les infracteurs ? & quel est l'accusateur qui soit exempt de faute & de crime ? Cependant il n'y a personne qui ayt plus de peine à pardonner que ceux qui ont esté obligez de demander souvent pardon. Nous auons tous fait des fautes, les vns en ont fait de plus grandes, les autres de moindres, les vns de dessein formé, les autres par hazard, ou s'estans laissez persuader par la méchanceté d'autrui. Quelques-vns n'ont pas eu la force de demeurer fermes dans les bons conseils, & ont perdu leur innocence contre leur volonté & malgré eux. Nous n'auons pas seulement fait des fautes, mais nous en auons commis iusqu'à la fin de nostre vie ; & s'il s'en est trouué quelques-vns qui ayent si bien purgé leur ame, que rien ne la puisse plus tromper, ny troubler sa tranquillité, il est néanmoins arriué à cette louable innocence,

cence, de commettre beaucoup de fautes.

Chap.
VII.

Mais puisque j'ay fait mention des Dieux, ie pourray sans doute iustement en proposer l'exemple aux Princes, afin qu'ils se forment sur ce modelle, & qu'ils ayent pour leurs suiets cette mesme facilité qu'ils voudroient que les Dieux eussent pour eux. Seroit-il à desirer que les Dieux fussent cruels & inexorables aux fautes des hommes? Seroit-il à desirer qu'ils se declarent nos ennemis iusqu'à nous perdre entierement? Quels Princes ne seroient pas en danger d'estre tous les iours frappez du tonnerre? Que si les Dieux fauorables ne punissent pas les fautes des Grands aussi tost qu'ils les ont commises, n'est il pas iuste que l'homme qui est ordonné pour commander à l'homme, exerce son empire avec de la moderetion & de la douceur? Qu'il se remette deuant les yeux,

si le iour n'est pas plus beau quand le Ciel est pur & serain, que quand il est troublé de nuages, & que le tonnerre esclate de tous costez la face d'une domination tranquille & modérée, est la mesme que celle du Ciel quand il est serain & reluisant. Vn regne cruel est remply de confusion & de troubles, on y tremble perpetuellement; le moindre bruit qu'on y fait entendre, y met tout le monde en pene; & celuy-là qui l'excite, & qui y trouble toutes choses, à par luy-mesme à la crainte qu'il fait ressentir aux autres. On excuse plustost les hommes priuez quand ils s'obstinent à se vanger, car ils peuuent auoir esté offencez, & leur ressentiment procede de l'iniure qu'ils ont receuë. Outre cela ils apprehendent qu'on les mesprise & il leur semble que s'ils ne rendent pas la pareille à ceux qui les

ont outragez, on attribuëra leur indifferance plustost à leur foiblesse & à leur lascheté, qu'à leur clemence & à leur moderation. Mais celuy qui tient dans ses mains la puissance de se venger, & qui ne se venge pas, bien qu'il en ayt le pouuoir, est veritablement louïé de clemence & de douceur, & l'on feroit vne injustice si on luy-refusoit cette louïange. Il est plus libre & plus permis aux personnes basses de susciter des procez, de faire des querelles, & d'obeyr à leurs passions; les coups qui se donnent entre pareils sont legers; mais il n'est pas de la majesté des Roys de crier bien haut, & d'estre immoderé dans ses paroles.

Chap.
XIII.

Vous croirez peut-estre que ce soit faire vne injure aux Roys, que de leur ôster la liberté de parler, que se conseruent leurs moindres sujets. C'est là, me direz vous, vne seruitude, & non pas
vne

vne puissance. Au contraire, vous esprouerez que c'est pour nous, & non pas pour vous vne seruitude. Ceux qui se peuvent cacher parmy la foule, qu'ils ne surpassent ny par le merite, ny par la naissance, dont les vertus doiuent s'exercer long-temps auant que de se faire connoistre, & dont les vices se peuvent facilement cacher, sont d'une condition bien differente de la vostre. Vos actions & vos paroles passent bien-tost de bouche en bouche, & sont aisément conuës. C'est pourquoy il n'y a personne qui doie prendre garde de plus près à sa reputation, que ceux qui ne la peuvent auoir que grande, de quelque nature qu'elle puisse estre. Combien y a-il de choses qui ne vous sont pas permises, & qui nous sont pourtant permises par vos bien-faits & par vos faueurs ? Je puis marcher sans apprehension en quelque endroit qu'il me

plaira de la Ville , bien que ie ne
sois fuiuy de personne , qu'il n'y
ait point d'armes chez moy, que
ie n'en aye point avecque moy.
Mais parmy vostre plus grand
repos & dans la paix que vous
nous auez donnée, vous auez tou-
jours besoin de voir des armes à
l'entour de vous. Vous ne pouuez
vous esloigner de vostre fortune,
elle vous environne de tous co-
stez, & en quelque lieu que vous
descendiez , elle vous suit avec sa
pompe , & avec son grand appa-
reil. Mais ie descouure vne autre
seruitude que vostre grandeur ne
peut éviter, c'est que vous ne pou-
uez vo^r abaisser, & deuenir moin-
dre que vous estes. Toutesfois cet-
te esclatante necessité vous est
commune avec les Dieux , car
ils sont , pour ainsi dire, assujettis
dans le Ciel , & il ne leur est pas
plus permis de s'abaisser & de
descendre. Enfin vous estes atta-
ché à ce haut degré où nous vous
voyons

voions. Peu de personnes remarquent si nous sommes dans l'agitation ou dans le repos, il nous est permis de sortir, de nous retirer, & de changer de contenance; sans que le public y prenne garde, mais il vous est aussi impossible de vous cacher qu'à l'Astre qui donne le iour. Il y a à l'entour de vous vne infinité de clairtez, les yeux de tout le monde sont tournez de vostre costé. Quand vous pensez seulement sortir de vostre Palais vous vous leuez comme le Soleil vous ne pouuez parler que vos paroles ne soient recueillies de toutes les nations de la terre. Vous ne pouuez vous mettre en colere, que vous ne fassiez trembler tout le monde vous ne pouuez renuerser personne, que tout ce qui est à l'entour ne s'esmeue & ne s'esbranle. Comme les foudres ne tombent point, que quelqu'un ne s'en resente, & que tout le monde

ne craigne ; ainsi les punitions
 qu'ordonnent les Roys portent
 plus auant l'espouuente que le
 mal & le danger, car en vn Prin-
 ce qui peut toutes choses, on con-
 sidere tousiours plustost ce qu'il
 peut faire, que ce qu'il a fait. Da-
 uantage, lors que les hommes pri-
 uez ont receu quelques injures, la
 patience qu'ils ont montrée en
 les receuant, en attire sur eux de
 nouvelles. Au contraire, les Rois
 ne peuvent mieux s'assouir que
 par la clemence & par la dou-
 ceur. Car les punitions trop fré-
 quentes ne peuvent effacer la
 haine que de bien peu de person-
 nes, (et irritent tout le monde. Il
 faut que, la volonté de faire mal
 luy manque plustost que les oc-
 casions de nuire. Autrement, com-
 me les arbres qu'on a coupés iet-
 tent plus de branches & plus de
 rameaux, & que beaucoup de
 plantes deuiennent plus fortes &
 plus espesses à mesure que l'on
 les

les taille ; ainsi la cruauté des Roys augmente le nombre de leurs ennemis en pensant les exterminer. En effet, les peres, les enfans, le parens & les amis de ceux qu'ils ont fait mourir, sont autant d'ennemis nouveaux qui prennent la place du mort ; Et pour vous faire connoistre combien cela est veritable, ie vous produiray vn exemple que ietireray de vostre maison.

Auguste fut Prince doux & Cap. element, si on veut le considerer I X.]]
depuis le temps qu'il commença à regner tout seul. Veritablement, à l'âge que vous auez, c'est à dire, ayant passé dix-huict ans lorsqu'il auoit des compagnons dans le gouvernement de la Republique, il auoit déjà poignardé quelques-vns de ses amis, il auoit déjà dressé des embusches à M. Antoine Consul, il auoit déjà fauorisé les proscriptions & les injustices ; mais lors qu'il eut passé
B. 5. l'âge

l'âge de quarante ans, & comme il estoit dans la Gaule on l'aduer-
 tit que L. Cinna, homme au-
 ste de peu de sens, luy auoit dressé
 des embusches; On luy dit le lieu
 & le temps & comment il deuoit
 estre attaqué, & celuy qui luy
 donna cét aduis estoit l'vn des
 conjurez. Auguste resolut aussitost
 de s'en vanger, il fit assembler
 ses amis pour leur demander
 conseil; il passa la nuit dans des
 inquietudes extrêmes en se repre-
 sentant qu'il falloit condamner
 vn ienne homme de grande mai-
 son qui estoit nepueu de Pompée,
 & à qui l'on ne pouuoit repro-
 cher que cette faute. Il n'auoit pas
 alors le courage de condamner
 seulement vn homme à la mort,
 bien qu'autrefois en soupant il eût
 dicté à M. Antoine l'arrest des
 Proscriptions. Il ne pouuoit s'em-
 pescher de ietter de grâds soupirs:
 tantost il disoit vne chose, & tan-
 tost il en disoit vn autre qui estoit

contraite à la premiere. Quoy donc, disoit-il souffriray-je que mon assassin se promene librement & sans crainte, tandis que ie suis en inquietude & en peine? Quoy donc, ne me vangeray-ie point d'un homme qui veut me faire perdre la vie, ou plutôt qui veut m'immoler, moy qui ay establi la paix sur la mer & sur la terre; moy que tant de guerres ciuiles ont tousiours attaqué en vain, & qui suis tousiours sorty sans peril de tant de combats & de batailles? En effet, on auoit resolu de l'attaquer durant qu'il feroit vn sacrifice. Enfin, apres auoir demeuré quelque temps sans parler, il tesmoignoit par vne voix plus forte & plus éluee, qu'il estoit plus en colere contre luy même que contre Cinna. Pourquoy vis-tu encore, ce disoit-il à soy-même, puisqu'il est de l'interest de tant de monde que tu perisses? Quand seras-tu que finiront tant de supplices,

& qu'on cessera de verser de sang.
C'est ma teste seulement qui est
en butte à tant de jeune noblesse,
& c'est contre moy seulement
que l'on tire tant de poignards.
Ma vie est-elle si considerable, &
me doit-elle estre si precieuse, que
pour m'empescher de perir, tant
de monde doive perir? Enfin
Livia la femme l'interrompt, &
luy parla en ces termes; Voudriez-
vous bien escouter le conseil que
vous donneroit vne femme? Fai-
tes ce que les Medecins ont ac-
coustumé de faire lors que les re-
medes ordinaires ne produisent
point d'effet, ils se seruent des
contraires, & bien souuent ils
reüssissent. Iusqu'icy vous n'avez
rien auancé par la sècherité & par
la douceur; Lepidus a suivy Sal-
uidienus, Mutena Lepidus, Cepio-
Murena, Egnatius Cepio, pour
ne point parler des autres qui
s'estonnent, & qui sont honteux
d'auoir osé entreprendre vne si
grande

grande action. Essayez le remede de la clemence. Pardonnez à L. Sylla, il est descouuert, il n'est plus en estat de vous nuire, mais il peut beaucoup contribuer à vostre gloire. Auguste fut bien aise d'auoir trouué vn si sage conseiller, il en remercia sa femme, il contremanda ses amis qu'il auoit appellez à son Conseil, il fit venir Cinna dans sa chambre, il en fit sortir tout le monde, & après luy auoit fait donner vne chaise, & l'auoir fait asseoir auprès de luy, le te demande premierement, luy dit-il, que tu ne m'interrompes point dans les choses que ie te diray, & que tu ne fasses point d'exclamations qui puissent troubler mon discours. Je te donneray en suite le temps & la liberté de parler. Cinna, continua-il, bien que ie t'eusse trouué dans l'armée de nos ennemis, & que ie sceusse bien que tu n'estois pas deuenu mon

mon ennemy, mais que tu estois
né avec la haine que tu me por-
tes, neantmoins ie ne laissay pas
de te sauuer, & ie te rendis tous
tes biens. Tu es aujourd'huy si
heureux, tu possedes tant de ri-
chesses, qu'encores que tu ayes
esté vaincu, les victorieux te por-
tent de l'enuie. Je t'ay donné le
Sacerdoce que tu m'auois deman-
dé, & t'ay préféré à beaucoup d'au-
tres, dont les peres auoient porté
sous moy les armes. Cependant,
apres t'auoir comblé de biens,
apres auoir, ce me semble, mérité
ton affection, tu as fait dessein de
m'assassiner. Lors que Cinna le
fut escrié à ce discours, que son
esprit estoit bien esloigné d'une
action si furieuse. Cinna, luy dit
Cesar, tu ne me tiens pas ta paro-
le, nous estions demeurez d'accord
que tu ne m'interromprois point,
Oüy, tu as fait dessein de m'assal-
siner; & en mesme temps il luy
dit le lieu, les conjurez, le iour,
l'ordre

l'ordre qu'on deuoit tenir dans
cette conspiration, & à qui l'on
auoit donné la charge de donner
le premier coup. Et lors qu'il vid
qu'il auoit les yeux baiffez en terre
& qu'il estoit forcé de se taire
plustost par sa conscience, que par
la promesse qu'il en auoit faite ;
Quel est ton but, luy dit-il, dans
la resolution que tu as prise ? Est
ce que tu veux te rendre le Mai-
stre & le Prince du Peuple Ro-
main ? Certes la Republique est
bien mal-heureuse, si ie suis le seul
obstacle qui peut t'empescher de
paruenir à la domination & à la
puissance. Tu ne peux defendre ta
maison, & n'agueres la faueur d'vn
homme qui auoit esté ton esclau-
ue, l'a emporté par dessus toy dans
vne cause particuliere. Ne trouues
tu rien de plus facile que d'atten-
ter contre Cesar ? Il te le cede,
Cinna, s'il n'y a que moy dans
le monde qui s'oppose à tes es-
perances. Mais t'imagines tu
que

que Paulus, que Fabius Maximus, que les Cassiens, que les Seruiliens te puissent souffrir, & qu'un si grand nombre de nobles qui portent des noms si illustres, & qui sont honorez par les statues qu'on a dressées à leurs Ancestres, puissent souffrir ta domination? Mais pour ne pas redire tout son discours, qui contiendroit presque tout ce Liure, car il est constant qu'il luy parla plus de deux heures, pour le faire souffrir plus long-temps, ne voulant luy imposer que cette peine; Cinna, luy dit-il, ie te donne vne autre fois la vie, ie te la donnay premierement comme à vn ennemy, ie te la donne maintenant comme à vn traistre, & à vn parricide. Vivons desotmais en amitié, & disputons à qui fera voir si ie t'ay donné la vie de meilleure volonté que tu ne me la deuras à l'advenir. Apres cela, il luy donna de son propre mouuement le Consulat.

fulat, & se plaignit de ce qu'il n'au-
roit pas osé le demander. Il n'eut
jamais vn meilleur, ny vn pl^s fidele
amy, il fut l'heritier de tous ses
biens & depuis il ne se fit aucune
entreprise contre Auguste.

Ainsi vostre Bisayeul donna la Chap.
X.
vie aux vaincus, & s'il ne leur eût
pas donné la vie, à quels Peuples
eust-il commandé ? Il tira de l'ar-
mée de ses ennemis Saluste, les
Eocceiens, les Duilliens, & tous
les soldats de la premiere compa-
gnie de ses gardes. Quant aux Do-
mitiens, aux Messales, aux Asmiés,
aux Cicérons, & à tout ce qu'il
y auoit d'honnestes gens dans la
ville, il les auoit gaignez par sa
douceur & par sa clemence. Com-
bien de temps empescha-il que
Lepidas ne mourust ? Il le souff-
rit long-temps avec les marques
& les ornemens de Prince, il ne
voulut point recevoir la dignité
de grand Pontife qu'après la mort
de Lepidas, & ayma mieux que
2110(1007) cette

cette charge fust en luy vn honneur, qu'vn butin & vne dépoüille. Cette clemence fut cause de son salut & de son repos; Elle luy fit acquerir la faueur & la bienveillance de tout le monde, bien qu'il se fut emparé de la Republique auant que de l'auoir subiuguée. Elle luy donne encore aujourd'huy vne reputation & vne gloire, que les Princes & les Potentats ne peuent qu'à peine conseruer durant qu'ils sont encore viuans. Nous croyons qu'Auguste est Dieu, mais ce n'est pas par le commandement qui nous oblige de le croire. Ne^o confessés qu'Auguste fut vn bon Prince, & que le nom de Pere de la Patrie luy conuient avecque iustice; & nous n'auons point de raisons plus fortes de faire cette confession, sinon qu'il n'a iamais puny les injures, qui sont ordinairement plus insupportables aux Princes que les pertes les plus sensibles. Qu'il s'est
 toujours

toujours mocqué des médifances que l'on faisoit contre luy: qu'il sembloit se punir luy mesme lors qu'il faisoit punir les autres; que de tous ceux qui auoient esté condamnés à cause de l'adultere de sa fille, il n'en fit mourir pas vn, & qu'au contraire, apres les auoir releguez, il leur donna des sauuegardes pour vne plus grande assurance. C'est veritablement pardonner: non seulement de donner la vie, mais encore de l'assenter, quoy que vous sçachiez bien que plusieurs se mettent en colere pour vous, & qu'ils voudroient vous gratifier par le sang d'autroy.

Ainsi viuoit Auguste lors qu'il estoit déjà vieux, ou qu'il appro-
choit de la vieillesse. Il estoit ar-
dent, & s'enflammoit par la colere
quand il estoit encore jeune; en fin
il fit beaucoup de choses sur quoy
il ne tournoit les yeux qu'avecque
regret. Mais personne n'oseroit
faire comparaison de la clemencé
d'Auguste

Chap.
XI.

d'Auguste avec la vostre, bien qu'on voulust opposer à vos ieunes ans la prudence & sage vieillesse. Qu'il ayt esté clement & moderé, mais au moins ce fut seulement apres auoir fait rougir la mer du sang du Peuple Romain, mais au moins ce fut seulement apres auoir perdu en Sicile & ses vaisseaux & ceux des autres, mais au moins ce fut seulement apres auoir immolé tant de victimes humaines sur les autels de Peruse, & apres vne infinité de proscriptions. Pour moy, ie n'appelle pas clemence la cruauté qui s'est lassée, & qui s'est assouuie de sang. La veritable clemence est celle dont vous faites profession. Elle qui ne commence point par le repentir de la cruauté, elle ne s'est iamais souillée par de mauvaises actions, & n'a iamais respandu le sang de vos Citoyens. La veritable moderation dans le haut degré de puissance où nous

vous

vous voyons esleué , & l'amour que l'on porte au genre humain, consiste non pas à se laisser emporter par les conuoitises, non pas à entreprendre quelque chose de temeraire , non pas à exercer son pouuoir sur ses Citoyens, tout autant que l'on peut, apres s'estre laissé corrompre par les exemples des autres Princes, mais plustost à émousser la pointe de sa puissance & de son Empire. Vous auez sauué la Ville sans l'a- uoir ensanglantée , & côme vous vous en estes legitiment glo- rifié, vous n'auéz pas respandu par toute la terre vne seule goutte de sang humain ; & cette modé- ration est d'autant plus grande & plus merueilleuse, qu'il n'y a ia- mais eu de Prince qui ait eu plû- tost en main l'autorité & la puissance de se seruir de l'espée. Ainsi la clemence ne rend pas seulement les hommes plus illu- stres & plus glorieux , mais elle
les

les rend plus asseurez. Elle est l'ornement des empires, & en mesme temps leur salut ; lors que les Rois sont desia vieux, & qu'ils vont laisser la Couronne à leurs enfans & à leur posterité, mais la puissance des Tyrans est toujours odieuse & detestable, & n'est iamais de longue durée. Quelle différence mettez-vous entre vn Tyran & vn Roy? car si l'on s'arreste aux apparences, la licence de l'vn & de l'autre est esgale. C'est que les Tyrans sont cruels, parce qu'ils font leurs delices de la cruauté, & que les Rois ne l'exercēt que quand ils y sont contraints par la necessité & par la raison.

Mais les Rois ne font-ils pas aussi mourir des hommes? Je l'auouë, mais ce n'est que quand l'utilité publique demãde la mort de quelques.vns. Au cõtraire, les Tyrans ne consultent que la cruauté qui les possede. Enfin le Tyrã dif-
fere

feré du Roy, non pas de nom, mais seulement par les actions. En effet, Denis l'ainé peut estre à bon droit, & avec raison, preferé à beaucoup de Rois. Et qui pourroit empêcher que L. Sylla ne fust appelé Tyrân, luy qui ne mit fin à ses massacres que quand il n'eut plus d'ennemis? Bien qu'il se dépouille de la Dictature, & qu'il reprenne son habit de paix, neanmoins y a t'il quelqu'un qui ait eu le sâg humain avecque plus d'avidité que ce Romain furieux, qui fit couper la gorge à sept mille Citoyens Romains? lors qu'estant assis dans le temple de Bellone, il eut ouï les gemissemés de ces misérables qu'on esgorgeoit, & que le Senat s'en fust estonné. Messieurs, dit-il, continuons l'affaire dôt il s'agit aujour'd'huy, c'est un petit nombre de seditieux que ie fay punir icy prés. Il ne mentoit pas en disant cela, parce qu'il s'imaginait que ce grand nôbre estoit

peu

peu de chose. Mais bien-tost Sylla luy-même nous fera connoistre comment on doit se mettre en colere contre les ennemis principalement si s'estant separez du corps de leurs Citoyens, ils passent parmy les ennemis. Cependant pour continuer ce que ie disois tantost, on reconnoist par la clemence quelle difference il y'a entre vn Roy & vn Tyran, bien que l'vn & l'autre soit également environné d'armes & de gardes. L'vn ne se sert de ses armes & de sa force que pour la conservation de la paix, & l'autre les met en usage pour estouffer les grandes haines par vne grande crainte, & ne regarde qu'avec espouuente les mains mesmes à qui il a confié sa garde. Il passe tousiours d'vne extremité à l'autre, & est perpetuellement agité par des passions contraires. Car il est haï, parce qu'il est craint, & veut être craint, parce qu'il est haï, & suit cette

maxi

maxime execrable qui a poussé
tant de Princes dans le precipice;

*Je veux bien estre haï, pourueu
que ne sois craint;*

ne sçachant pas iusqu'où monte
la rage d'un Peuple lors que la
haine a passé iusqu'à l'excez. Vne
crainte moderée retient les esprits,
mais vne trop grande crainte, vne
crainte extrême & perpetuelle
donne aux plus lâches de l'au-
dace, & contraint enfin les Peu-
ples de mettre toutes choses en
usage. Si vous tenez des bestes
sauuages renfermées entre des
toiles & des filets, & que vous
les pressiez avec des espiens &
des ianelots, elles tascheront de
prendre la fuite par les lieux mes-
mes qu'elles fuyoyent, & dont au-
parauant elles auoyent peur, &
fouleront aux pieds leur crainte.

La vertu qui se resueille par l'ex-
trême necessité, est la plus forte
& la plus ardente. Il faut que la
crainte nous laisse quelque sorte

de seureté, & qu'elle nous fasse conceuoir plus d'esperance que de mal. Autrement, lors que ce luy qui voudroit demeurer en paix apprehende touûjours quelque chose, il croit qu'il luy est auâtageux de se ietter dans le peril, & de verser le sang de ceux qui sont les auteurs de sa crainte. Mais vn Prince doux & clemét éprouuera que les forces qu'il employe pour le bien public, luy seront touûjours fideles; Et vn soldat genereux qui sçait bien qu'il porte les armes pour la seureté publique, souffre toutes sortes de peines avec la même affectiô que s'il gardoit son pere ou sa mere. Mais c'est vne necessité, que ceux qui gardét les Tyrans, ne les gardét qu'avec regret.

Chap.
XIII.

Vn Prince ne sçauroit auoir des seruiteurs & des ministre fideles, lors qu'il ne s'en sert que pour faire des persecutions, que pour donner la gesne & la mort, & qu'il expose deuant eux les hom-

més, comme on les exposeroit aux bestes sauvages. Comme il est plus coupable que les plus grands criminels, il est toujours en peine & en inquietude; il craint les Dieux & les hommes, comme tesmoins & vengeurs de ses crimes, & se trouve enfin réduit à cette nécessité detestable, qu'il n'est plus en sa liberté de changer de mœurs & de vie. Car la cruauté a ce mal, avec vne infinité d'autres, qu'elle veut toujours perséuerer, & qu'elle ne permet iamais de retourner au bon chemin; elle vous oblige sans cesse de soutenir vn crime par vn autre crime; mais que peut-on s'imaginer de plus déplorable, que d'être contraint d'être méchant? O que celuy-là est malheureux, au moins s'il veut se considerer soy-même, car ce seroit vn crime aux autres que d'en auoir de la pitié; Que celuy-là dis-je, est malheureux qui exerce sa puissance

par des meurtres & par des raptins, qui s'est rendu toutes choses suspectes, les estrangeres & les domestiques, qui est forcé de prendre les armes; parce qu'il redoute les ames; qui ne sçaurait si affermer en la foy de ses amis; ny en l'affection de ses enfans; qui apres avoir considéré tout ce qu'il a fait; & ce qu'il auroit enuie de faire; qui apres avoir ouvert sa conscience; & l'auoir trouuée pleine de crimes; apprehende souuent la mort; & la desire plus souvent, plus odieux à soy-même qu'à tous ceux qui luy obeissent. Au contraire, celuy qui a soin de toutes choses, bien qu'il en défende quelques vnes avecque plus ou moins d'ardeur, & qui considère toutes les parties de la République comme des parties de soy-même; panche toujours vers la douceur; Et s'il faut punir quelqu'un suivant les loix & les coustumes, il montre que c'est

à regret qu'il se fert d'un remede rude, & qu'il n'a rien dans son ame de barbare & d'inhumain. Il exerce sa puissance avecque douceur; & pour le bien de ses Citoyens; & ne desire rien davantage que de leur faire aymer sa domination & son Empire. Il se croit assez heureux, s'il communique à tout le monde ses prosperitez & ses biens; il est doux dans ses discours, il ne faut point rendre de combats pour aborder auprès de luy, son accez est toujours facile; Il a toujours un visage qui gaigne l'affection des Peuples, il est favorable aux justes demandes, il est contraire aux injustes; enfin s'il a ces qualitez, on l'ayme, on le defend, on le revere. On en parle en particulier en mesmes termes qu'on publie; on souhaite à cause de luy, de pouvoit esleuer des enfans; & l'on n'aprehende plus sous luy cette miserable sterilité qui avoit esté

causées par les infortunes publiques. Ce Prince assez defendu par soy-mesme, & par les biens qu'il a faits, n'a que faire d'aucunes gardes & les armes qui l'environnent ne luy seruent que d'ornement & sont seulement des marques de sa puissance & de sa grandeur.

Chap.
XIV.

Qu'elle est donc la fonction & le deuoir de ce Prince, & enfin que doit-il faire? la même chose que les bons peres qui se prennent leurs enfans quelquesfois en les flatant, & quelquesfois en les menaçant, & qui se seruent quelquesfois des verges quand les autres choses sont inuiles. Est-il quelque homme de bons sens qui desherite son fils pour la premiere faute qu'il a faite? Si vne infinité de grandes iniures n'ont surmonté sa patience, si ce qu'il craint de son fils n'est pl^{us} grand que ce qu'il en blasme, il n'a garde de rendre cōtre luy ce iugement decisif qui doit le despoiller de ses biens.

Il met toutes choses en vſage pour r'appeller dans le deuoir l'esprit débauché de son fils ; & lors qu'il en deſeſpere, il en vient aux derniers remedes. En effet, on ne doit iamais employer les punitions & les ſupplices , que quand toutes les autres choses ont eſté vaines & ſans-effet. Enfin ce que fait vn pere , eſt ce que doit faire vn Prince , que nous appellons Pere de la Patrie, veritablement & ſans le flater ; car les autres noms qu'on donne aux Princes, ne ſont que des tiltres d'honneur. Nous en auons appellé quelques-vns , Grands, Heureux , Augustes , & nous auons aſſemblé tout ce que nous auons pû trouuer de tiltres glorieux & magnifiques pour flatter plus pompeuſemēt vne grandeur ambitieuſe. Nous l'auons appellé Pere de la Patrie , pour luy faire connoître qu'il a la puissance d'un Pere , qui doit moderer ſon autorité, auoir ſoin de ſes en-

fais & les preferer à ses propres biens. Vn Pere ne se ressoult qu'à l'extremité, à couper les membres, & s'il les auoit coupez, il souhaiteroit qu'on les pût remettre, & les pleureroit mesme en coupant. Et certes il ne s'en faut gueres qu'on ne condamne vn homme avec plaisir, quand on le condamne trop tost; & tout de même il ne s'en faut gueres qu'on ne punisse iniustement quand on punit avec excez. De nostre temps le Peuple Romain perça dans la Place à coups de poinçons, Erixo Cheualier Romain, parce qu'il auoit tué son fils à coups de verges; Et à peine toute l'authorité d'Auguste le pût-elle sauuer d'entre les mains des peres & des enfans qui s'estoient iettez sur luy.

Chap.
XV.

Quant à T. Arius, lors qu'il eut surpris son fils dans le dessein de le tuer, & qu'il eut verifié vne action si detestable, il fut admiré de tout le monde, parce qu'il se

conten

contenta de le bannir, & que l'ayant relegué à Marseille, il luy enuoyoit tous les ans pour sa nourriture & pour son entretien autant qu'il auoit accoustumé de luy donner auant qu'il se fust rendu si criminel. Certe indulgence fut cause qu'on ne douta point dans cette Ville, où les plus méchans ne manquent iamais de défenseurs & d'aduocats, que ce fils coupable n'eust esté condamné iustement, puis que ce Pere, qui ne pouuoit le hair, encore qu'il en eût tant de sujet, pouuoit legitimement le faire perir. Je vous feray voir dans ce même exemple vn bon Prince, qu'on peut comparer avec vn bon Pere. Lors que T. Arius voulut faire le procez de son fils, il pria Auguste de vouloir estre de ses Iuges. Auguste le vint donc trouuer chez luy, & ne refusa pas de prendre place avec les autres qu'Arius auoit assembles. Il ne dit point, qu'il

viennne me trouuer ; car s'il eust fait venir Arius chez luy, la connoissance de cette affaire eust appartenu à Cesar, & non pas au pere. Apres qu'on eut plaidé la cause, qu'on eut examiné les raisons de part & d'autre, & qu'on eut ouÿ la defence du fils, & l'accusation que l'on formoit contre luy, Cesar pria tous ceux qui assistoient à cette cause, de mettre leur opinion par escrit, de peur que par complaisance on ne suiuiſt son iugement, & que son opinion ne fut celle de tous les autres. En suite auant que d'ouuir les papiers où les opiniôs estoient escrites, il jura qu'encore que T. Arius eust beaucoup de biens, il n'accepteroit iamais la succession. Quelqu'vn qui auroit l'ame basse pourroit dire sur ce sujet, qu'il craignit de faire paroistre qu'il vouloit ouuir vn chemin à son esperance par la condânation de ce fils. Pour moy

ie suis d'un sentiment tout contraire. Et certes il n'y a personne entre nous qui n'eust esté assez à couuert par le tesmoignage de sa conscience, contre ces mauuaises opinions. Mais il n'en est pas de mesme des Princes, qui doiuent faire beaucoup de choses en faueur de leur estime & de leur seule reputation. Il iura donc qu'il n'accepteroit point la succession d'Arius, de sorte qu'Arius perdit en mesme iour vn autre heritier. Ainsi Cesar sauua de tout reproche la liberté de son opinion, & apres auoir fait voir qu'il n'agissoit point par interest, & que sa seuerité estoit gratuite, comme doiuent faire tous les Princes, il dit qu'il falloit releguer le fils où il plairoit au pere de l'enuoyer. Il n'ordōna ny le sac de cuis, ny les serpēs, ny la prison, & regarda nō pas celuy dont il deuoit rendre iugement, mais celuy qui luy auoit demandé cōseil. Il dit que le pere
le

se devoit contenter d'une peine legere pour la punition de son fils, qui estoit encore ieune, & qui auoit esté sollicité à ce crime; Qu'il auoit entrepris cette action avec crainte, ce qui approchoit en quelque sorte de l'innocence; Qu'il le falloit éloigner de la Ville, & de la presence de son pere.

Chap.

XVI.

O Prince digne que tous les Peres l'aillent consulter! ô Prince digne qu'ils le fassent leur heritier avec leurs enfans vertueux! C'est cette sorte de clemence qui fait l'ornement & la gloire du plus grand Prince; & c'est par elle qu'il rend toutes choses plus douces, en quelque endroit qu'il puisse paroistre. Vn Roy ne doit faire si peu d'estat de personne, & ne doit estimer personne, & si bas & si mesprisable, qu'il n'ayt de la douleur de sa perte. Tirons vn exemple des puissances les plus petites; & seruons-nous en pour
les

les plus grandes. Il y a plusieurs fortes d'empire & d'autorité. Le Prince commande à ses Citoyens, le Pere à ses enfans, le Precepteur à ses escoliers, le Capitaine à ses soldats. Ne croira-t'on pas qu'un Pere est méchant qui a toujours les verges leuées sur ses enfans pour les fautes les plus legeres? Quel Maistre vous sembleroit le meilleur, ou celuy qui outrageroit ses escoliers, si la memoire leur manquoit, & s'ils ne lisoient pas assez promptemēt, ou celuy qui aimeroit mieux les corriger & les instruire par des remonstrances & par la honte? Si un Capitaine est cruel, il contraint ses soldats de l'abandonner & on leur pardonne cette faute. Est-il iuste & raisonnable de commander à l'homme aussi rudement qu'on feroit à vne beste? Ceux qui scauent dompter les cheuaux, ne les espouuantent pas à force de coups, car on les rend vicieux & retifs.

si on ne les flatte, & qu'on ne les traite doucement. Le Chasseur fait la mesme chose quand il veut accoustumer les chiens à suiure les voyes de la beste, ou qu'il se sert de ceux qui sont sages, & qui sont déjà dressez. Il se garde bien de les menacer trop souuent, parce que cela les rebute, & qu'il leur feroit perdre par la crainte tout ce qu'ils ont de bon naturel, & de disposition à bien faire; mais aussi il ne leur donne pas la liberté d'aller & de courir de part & d'autre. On peut mettre dans ce nombre les bœufs, les asnes, & les autres animaux plus pesans & plus lourds, qu'un trop mauuais traitement contraint de secoïer le joug, encore qu'ils soient nez pour la peine & pour le travail.

Cap. XVII. Il n'y a point d'animal plus difficile à gouverner que l'homme, & qu'il soit besoin de manier avecque plus d'adresse & plus d'artifice. Enfin il n'y en a point à qui

qui il faille plus souuent pardonner. Que peut-on s'imaginer de plus insensé que de rougir & d'auoir honte de se mettre en colere contre des chiens & des bestes, & de croire l'homme de plus mauuaise condition? Nous appliquons le remede aux maux, sans toutes-fois nous mettre en colere ; Ainsi la maladie de l'esprit demande vne medecine douce, & veut vn Medecin qui traite doucement le malade. Il n'y a que les mauuais Medecins qui desesperent de la guerison de ceux qu'on a mis entre leurs mains. Il faut que celuy à qui l'on a confié le salut & la conseruation de tout vn Peuple, imite les bons Medecins en faueur de ceux dont l'esprit est indisposé ; Il ne faut pas qu'il perde si tost l'esperance, & qu'il témoigne trop promptement que le mal est incurable, & que les signes sont mortels. Il doit combattre contre les vices, & doit leur faire
resistance,

resistance, il faut qu'il reproche à quelques-vns leurs imperfections & leurs defauts, il faut qu'il en trompe d'autres par des remedes doux & plaisans, parce qu'il les guerira plustost, & avec plus de facilité par cette tromperie salutaire. D'ailleurs, il est du deuoir d'un sage Prince, non seulement d'asseurer le salut de ses subjets, & de guetir les playes qu'il rencontrera parmy les peuples, mais aussi de faire en sorte que la cicatrice qui demeurera, ne soit ny deshonneste, ny honteuse. Jamais vne cruelle punition n'aporta de gloire aux Roys & aux Princes. Au contraire il sera comblé d'honneur, s'il peut retenir ses ressentimens, s'il en met plusieurs à couuert de la colere des autres, & qu'il n'imvole personne à la sienne.

Chap.
XVIII.

C'est louiange de commander à des seruiteurs avec de la moderation & de la douceur; & l'on
ne

ne doit pas regarder ce qu'on peut faire souffrir vn esclau sans apprehender qu'il s'en venge, mais ce que vous permettent en cette occasion la Iustice & la Nature, qui vous prescriuent esgalement d'auoir compassion de ceux & que vous avez pris en guerre, & que vous avez acheptez. A plus forte raison ne vous enjoint elle pas de traiter les hommes libres, les honnestes gens, & les personnes de consideration, non pas comme des esclaves, mais comme des hommes que vous surpassez seulement par le rang & la dignité, & dont la defence est entre vos mains, & non pas la seruitude? Et apres tout, vous deuez considerer qu'il est permis aux esclaves d'aller chercher vn asile aux pieds des statues des Emperours. Encore que toutes choses soient permises contre vn esclau, il y en a neantmoins que le droit commun ne veut pas qu'on fasse contre

tre les hommes. Qui ne haït pas
 davantage Veditus Pollio que ses
 esclaves ne le hayssioient, parce
 qu'il engraissoit les murenes de
 sang humain, & qu'il faisoit ietter
 dans son viuier, comme si c'eust
 esté à des serpens, ceux qui auoient
 fait contre luy la moindre faute.
 O homme digne de mille morts !
 soit qu'il fist deuorer ses esclaves
 par des murenes qu'il mangeoit
 en suite luy mesme, soit qu'il
 gardast ces poissons afin d'auoir
 le plaisir de les nourrir de cette
 sorte. Comme par toute vne Vil-
 le l'on monstre au doigt les Mai-
 stres cruels, & qu'ils sont par tout
 odieux & detestables ; Ainsi les
 injures que font les Roys, & la
 honte qu'ils en reçoient, s'esten-
 dent tousiours bien auant, & pas-
 sent de siecle en siecle iusqu'à la
 posterité la plus éloignée. Com-
 bien seroit-il plus auantageux de
 n'estre iamais venu au monde, que
 d'estre compté parmy ceux qui
 semblent

semblent estre nez seulement pour la ruine publique.

Chap.
XIX.

On ne peut rien se figurer qui soit plus glorieux que la clemence, à ceux qui gouvernent, de quelque condition qu'ils soient, & quelque pouuoir qu'ils ayent sur les autres. Enfin il faut aduoüer qu'elle seta touÿours d'autant plus belle & plus magnifique, qu'on la fera paroître dans vne plus grande puissance, qui ne doit pas estre nuisible, mais qui doit touÿours se regler suiuant les loix de la nature. Car c'est la nature elle même qui a étably les Roys, comme nous le reconnoissons par l'exemple de quelques bêtes, & même des mouches à miel, dont le Roy a, pour ainsi dire, dans leurs ruches, vn département plus grand au milieu de toutes les autres, comme au lieu le plus assuré. Outre cela, il est exempt de toutes charges, il ne fait aucunes fonctions seruiles, il fait rendre compte aux autres de leur traual; & lors qu'il est mort,

toute la ruche se perd & se dissipe. Elles n'en souffrent iamais qu'un seul, & choisissent celuy qui est le plus braue & le plus courageux dans les combats. Dauantage, celuy dont elles font choix, est remarquable par sa beauté, & diffèrent de toutes les autres par sa grandeur, & par son esclat. Les abeilles sont plus furieuses & plus ardentes au combat qu'on ne le iuge à leur petit corps, & ne piquent point qu'ils ne laissent l'aiguillon dans la blessure, mais leur Roy n'a point d'aiguillon. La nature n'a pas voulu, ny qu'il fût cruel, ny qu'il prist vne vengeance qui luy coûtast chèrement, elle ne luy a point donné de traits, & a desarmé sa colere. C'est là sans doute un grand exemple pour les Roys, car c'est la coustume de la nature de découvrir les intentions par les plus petites choses. Rougissons de ne pas apprendre les bonnes mœurs de la belle conduite de

eés petits animaux, veu que l'esprit de l'homme doit estre d'autant plus moderé, qu'il est plus capable de nuire, & de causer de grands maux. Il seroit à souhaiter que l'homme fut né à de pareilles conditions, que sa colere se pûst rompre avecque ses armes, qu'il ne luy fust pas permis de faire mal plus d'vne fois, & d'exercer sa haine par le secours des forces d'autrui. Et comme la fureur se laisseroit facilement, si elle ne se satisfaisoit que par elle-mesme, & qu'elle ne pût estaller ses forces sans se mettre en hazard de mourir. Cependant, avec tout cela, il n'y a point de Monarque qui puisse passer sa vie par vn chemin fort assuré, car il faut necessairement qu'il craigne autant qu'il veut qu'on le craigne; il observe les mains de tout le monde, & pense qu'on vient l'attaquer lors que l'on y pense le moins. Enfin il n'a point de momens qui soient exempts

exempts d'apprehension, & qui ne luy soient redoutables. Comment peut-on mener vne vie si miserable & si triste l'ors que l'on peut viure innocent, & par consequent en assurance; lors que l'on peut exercer vn pouuoir salutaire à tout le monde, & combler vn grand Royaume de satisfactions & de ioye? On se trompe, si l'on s'imagine que le Roy puisse estre en seureté, où rien n'est en seureté avec le Roy. On ne se met en assurance que par vne assurance mutuelle. Il n'est pas besoin d'esleuer des citadelles, ny de fortifier des lieux qui sont d'eux-mesmes inaccessibles, ny d'escarper de grandes montagnes ny de se renfermer par vne infinité de tours & de murs. Il n'y a que la clemence qui fasse la seureté des Roys, quand mesme ils seroient tous seuls exposez deuant tout le monde; & l'amour de leurs sujets est la meilleure

garde

garde , & la plus forte citadelle qui puisse les mettre à couuert. est-il rien de plus glorieux & de plus beau pour vn Roy, que quãd ses peuples font pour sa vie les mesmes vœux en public , & les mesmes en particulier, que quand on a de la crainte , & non pas de l'esperance aussitost qu'il deuient malade ? que quand il n'y a rien de si precieux que le peuple ne vouldust donner pour le salut de son Prince ? que quand chacun s'imagine qu'il ressent , & qu'il reçoit tout ce qui arrive à son Roy ? Cõme il fait iuger par des preuues cõtinueles de Iustice & de bonté que la Republique n'est pas tant à luy qu'il est à la Rep. qui auroit la hardiesse de luy dresser des embusches ? Qui ne vouldroit pas s'exposer pour la conseruation d'vn Prince, sous qui l'on void florir la Iustice, sous qui l'on void regner la paix , sous qui la pudicité , l'assurance & l'honneur

ne trouvent rien qu'on doive craindre, sous qui l'Etat florissant abonde en toutes sortes de biens? On regarde vn si bon Prince du mesme œil, & avec le mesme respect que l'on regarderoit les Dieux, s'ils vouloient se rendre visibles. En effet, celuy qui se gouuerne comme les Dieux, qui est bienfaisant, qui est liberal, & qui se sert de son pouuoir seulement pour faire du bien, ne merite-t'il pas la seconde place, & le second rang apres les Dieux? C'est ce qu'vn Prince doit affecter, c'est l'vnique exemple qu'il doit suivre; & comme il est le plus grand, il doit aussi travailler à se faire estimer le plus vertueux.

Chap.
XX.

Il y a deux occasions qui obligent ordinairement vn Prince à la punition & à la vengeance; l'vne quand il se venge luy-mesme, & l'autre quand il venge autrui. Je parleray premierement de

de

de ce qui le regarde , car il est plus difficile de se moderer lors que l'on doit la vengeance à son ressentiment & à sa douleur, que quand on la doit à l'exemple. Il est difficile en cét endroit de luy persuader de ne rien croire trop legerement de rechercher la verité , de favoriser l'innocence , & de faire paroistre qu'il s'agit de la gloire du Iuge , autant que de l'interest de l'accusé. Mais cela concerne la Iustice, & n'est pas de la charge de la clemence. Nous exhortons maintenant vn Prince de cōmander à ses passions, s'il a esté manifestement offensé, & de pardonner vne offence, s'il le peut avec seurcté. Autrement ; qu'il se modere autant qu'il luy sera possible , & qu'il soit plus facile & plus exorable quand il vengera ses iniures, que quand il vengera celles d'autruy. Car comme ce n'est pas estre genereux que d'estre liberal du bien d'autruy, mais

D qu'on

qu'on appelle magnifique, celuy qui s'oste à soy-mesme afin de donner aux autres; Ainsi l'on ne doit pas dōner la qualité de Clement, à celuy qui est facile à pardonner les iniures qu'on a faites à des estrangers, mais à celuy qui estant poussé par ses propres ressentimens, ne sort point hors de soy mesme, & montre par experience que c'est auoir le courage grand de pouuoir souffrir des iniure dans la puissāce souueraine & qu'il n'y a rien de plus glorieux qu'un Prince impunémēt offensé.

Chap.
XXI.

La vengeance fait ordinairement deux choses; ou elle donne du soulagement à celuy qui reçoit l'iniure, ou elle luy donne de l'assurance pour l'aduenir. Mais la fortune d'un Prince est trop haute pour auoir besoin d'un pareil soulagement, & sa puissance est trop bien connue pour chercher de la reputation, & pour se faire estimer par la ruine d'autruy.

Le

Je dis cela pour vn Prince qui a esté offensé par des inférieurs, car il est assez vengé quand il voit au dessous de luy ceux qui auoient autresfois esté ses égaux. Vn Roy peut estre tué par vn esclaué, par vn serpent, par vne fléche ; mais on ne peut sauuer la vie à personne, qu'on ne soit plus grand que celuy à qui on l'a sauuée. C'est pourquoy vn Prince doit genereusement vser de ce don des Dieux, ie veux dire de cette haute puissance d'oster & de donner la vie, principalement enuers ceux qui ont quelquesfois osé s'opposer à sa grandeur. En effet il est bien vengé quand il a gagné sur luy vn pouuoir si glorieux, & qu'il a fait sentir à ses ennemis la plus véritable peine qui le pouuoit satisfaire. Car celuy qui doit la vie l'a perduë en quelque sorte, & quicóque s'est veu abaissé aux pieds de son ennemy, & a esté contraint en ce miserable estat, d'attendre de

son iugement ou sa liberté de viure, ou la necessité de mourir, viura seulement pour la gloire de celuy qui l'a conserué, & luy donnera par sa vie plus de reputation que par sa mort. Car il est, pour ainsi dire, le spectacle perpetuel, & le plus glorieux trophée de la vertu de son ennemy, au lieu que si on l'eust mené en triomphe, il eust passé en vn instant. Mais si on peut laisser seurement & la Couronne, & l'Empire à celuy que l'on a vaincu, & le remettre au rang d'où il est tombé; c'est vn surcroist de loüange à celuy qui se contente de ne vouloir que la gloire d'auoir surmonté vn grand Roy. D'auantage, c'est triompher de la victoire, & donner vn témoignage qu'on n'a rien trouué chez les vaincus qui fust digne de la vertu du vainqueur. Pour ce qui concerne les sujets, les inconnus, & les personnes viles & basses il les faut traiter avec d'autant plus

plus d'humanité, qu'il n'y auroit point de gloire à les traiter rudement. On doit pardonner librement à quelques-vns, on doit negliger de se venger de quelques autres, & en retirer le bras comme de certains petits animaux, que l'on ne scauroit tuer que l'on ne se gaste les mains. Mais si quelques-vns ont esté sauuez, ou qu'il faille les punir à la vœuë de tout vn Estat, c'est de là que le Prince doit tirer les occasions de faire esclater sa clemence.

Passons maintenant aux iniures que les autres ont receuës dans la vengeance desquelles la loy a suituy les trois choses que le Prince même doit suivre. Ou elle veut rendre plus homme de bien celuy qu'elle chastie, ou elle veut par sa peine rendre les autres meilleurs, ou en exterminant les méchans elle veut travailler à la seurere de tout le monde. Vous les corrigerez plus facilement par vne peti-

Chap.
XXII.

te punition, car celuy à qui l'on a laissé quelque sorte d'honneur, & qu'on n'a pas desespéré par vne infamie entiere, prend garde à se moderer, & montre plus de modestie. Au contraire, on ne scauroit plus s'espargner, quand on a vne fois perdu l'honneur, & c'est vne espee d'impunité que de ne plus craindre le chastiment. Au reste il n'y a rié qui corrige mieux les mœurs depraüées de tout vn Estat, que l'espargne qu'on fait du sang & les rares punitions. Comme le grand nombre de ceux qui font mal, engendre la coustume de faire mal, & que l'infamie s'estouffe dans la multitude des meschans; Ainsi quand la seuerité est trop frequente & trop assidue, elle perd son autorité qui estoit son plus grand remede. Vn Prince rétablira les bônes mœurs dans son Royaume, & reprimera plus facilement les vices, s'il les souffre avec patience, non pas
tou

toutesfois comme s'il les approuvoit, mais comme si c'estoit malgré luy, & avec vne peine extrême qu'il en vint aux punitions. La clemence du Prince donne aux meschans vne honte qui les corrige peu à peu; & la peine paroist plus grande quand elle a esté ordonnée sans passion & par vn homme doux & moderé. Davantage vous reconnoistrez par experience que l'on commettra plus souuent ce que vous punirez plus souuent.

Vostre Pere a plus puny de parricides en cinq ans qu'on n'auoit fait en plusieurs siècles. Lors qu'il n'y auoit point de loix establies contre vn si detestable crime, il y auoit moins de coupables, & les enfans estoient moins hardis à l'entreprendre. Et certes ce n'a pas esté sans raison que des hommes sages, & qui auoient connoissance de ce que la nature pouuoit faire, ont

Chap.
XXII.

mieux aymé ne point parler d'un si grand crime, comme s'il eust esté incroyable, & hors des limites de la hardiesse des hommes, que de monstrer en faisant des loix pour le punir, que l'on pouvoit le commettre. Ainsi les parricides ont commencé avecque la loy; & la peine qu'on a establie contre ce crime a pour ainsi dire, enseigné ce crime. L'amour des enfans enuers les peres, a esté en grand peril, depuis qu'on a veu plus de sacs que de gibets. On croit qu'il y a beaucoup d'innocence dans les Estats & dans les Villes, où il se fait peu de punitions, & que chacun y contribuë au bien public, en affectant en particulier de se rendre homme de bien. Qu'une Republique se croye innocente, elle sera sans doute innocente, & s'irritera d'autant plus facilement contre les desbauchez & les prodiges, qu'elle les verra en petit nom.

* On couvoit dans vn sac de cuir avec vn serpent, vn chië, vn singe & vn coq ceux qui auoient tué leurs peres, & l'on les enuoioit jeter dans la mer.

nombre. Enfin vous deuez croire qu'il est tousiours dangerieux de faire voir dans vn Estat, que le nombre des meschans l'emporte par dessus les autres.

Il fut vne fois ordonné dans le Chap.
Senat, que les habits des esclaves X XIV.
feroiét differens de ceux que portent les personnes libres. Mais depuis on reconnut cöbien il seroit dangereux que nos esclaves commençaissent à nous compter. Sçachez qu'il faut craindre la mesme chose ; si l'on ne fait grace à personne, on descouurira bien tost que le party des meschans est le plus puissant & le plus fort. Les punitions trop frequentes n'apportent pas moins de honte à vn Prince, que la quantité de morts à vn Medecin. On obeit mieux, & avec plus de facilité, à celuy qui commande & qui gouerne avec plus de moderation & plus de douceur. L'esprit humain est naturellement rebelle & desobeis-

fant, il se porte tousiours au contraire de ce qu'on exige de luy & ayme mieux suiure que de souffrir qu'on le mene. Côme les cheuaux genereux se laieffnt mener plus aisément avec vn frein doux & facile ; ainsi l'innocence suit de son propre mouuement, & avec plus d'inclination, la clemence & la douceur. Et vn Estat la considere comme vne chose precieuse, & qu'il se doit conseruer. On profitera donc plus par cette voye ; car enfin la cruauté ne conuient nullement à l'hôme, elle est indigne de son ame, qui n'est composée que de douceur. C'est vne rage de beste brute de ne trouuer du plaisir que dans le sang & dans le carnage, & de se dépouiller de l'hôme afin de se conuertir en vn animal cruel & sauage.

En effet, Alexandre, n'est-ce pas la même chose, ou que tu exposes Lisimachus à vn lion, ou que tu le deschire avec tes dents, & que

que tu le deuore, toy - mesme ?
La gueule de ce Lyon n'est-elle
pas proprement ta bouche , & sa
cruauté n'est-elle pas aussi la
tienne ? Ne donnes tu pas vn té-
moignage que tu voudrois auoir
ses ongles, & vne bouche aussi fen-
duë pour estre plus capable de
manger les hommes ? Nous ne
voulons pas exiger de toy, que ta
main accoustumée à tuër mesme
tes amis, soit salutaire à quelqu'vn
ny que ton esprit cruel, qui ne se
peut assouuir de la ruine de tant
de peuples , trouue moyen de se
satisfaire sans respandre tant de
sang , & sans faire tant de carna-
ges ; Nous croirons que tu feras
vne action de clemence , si tu fais
venir vn bourreau pour faire mou-
rir tes amis. La cruauté est abo-
minable, premieremēt lors qu'elle
passe les limites accoustumées, &
en suite les bornes de l'humani-
té. Elle cherche de nouveaux
supplices , elle appelle à son se-
cours

cours la viuacité de l'esprit ; elle inuente de nouvelles sortes de gesnes pour diuersifier & pour prolonger la douleur, pour se donner plus de plaisir de la peine & de la misere des hommes. Mais cette cruelle maladie de l'ame est paruenüe au plus haut degré de la rage, lors qu'on fait les delices de la cruauté, & que l'on trouue du plaisir à couper la gorge à vn homme. Les ruines, les inimitiez, les prisons, les espées s'vuent toujours pas à pas vn esprit de cette humeur ; il est menacé d'autant de perils qu'il en prepare à tous les autres ; quelquesfois il est accablé par les conspirations des particuliers, & quelquesfois par tout vn peuple, qu'vne extrême crainte aura reduit au desespoir. Vne porte legere qu'vn particulier aura soufferte, n'émeut pas des Villes entieres, mais lors qu'on répand sa rage de tous costez, & qu'on attaque tout le monde,

on.

on est attaqué de tout le monde. Les petits serpens se sauvent, & l'on ne s'amuse pas à les poursuivre ; mais quand on en void quelques-vns qui passent la mesure ordinaire , qui sont si prodigieux qu'on les regarde comme des monstres , qui empoisonnent toutes les fontaines où ils boient, qui brûlent toutes choses de leur souffle , qui ne passent en aucun endroit qu'ils ne renversent tout ce qu'ils rencontrent ; alors on s'assemble de tous costez , & l'on les tue à coups de traits. Tout de même les petits maux peuvent facilement se cacher , mais on va au deuant des grands , & l'on prend les armes contr'eux. Ainsi , pour vn seul malade , il n'y a pas seulement vne maison qui prenne l'alarme, mais lors que la peste a paru par la mort de plusieurs personnes , toute la Ville est en desordre , on prend la fuite de tous costez, chacun leue les mains

au

au Ciel, & implore le secours de Dieu. Ainsi quand le feu s'est mis dans vne seule maison, les valets & les voisins apportent de l'eau pour l'éteindre; mais quand il a passé plus auant, & qu'il a déjà deuoré plusieurs maisons, on abat vne partie de la Ville pour sauuer l'autre de l'embrasement.

Chap.
XXVI.

Il y a eu des esclaves qui se sont vengez de la cruauté de quelques personnes priuées, bien qu'en executant cette entreprise ils se missent eux mesmes en danger. Les Nations, les Peuples, les subjets des Tyrans, & ceux qui en ont esté menacez, ont souuent entrepris de les exterminer, & de purger la terre de ces monstres. Quelquesfois les gens de guerre qu'ils destinoient pour leur garde, se sont souleuez pour les perdre, & ont exercé contr'eux la perfidie, l'impieté, les barbaries, & tout ce qu'ils en auoient appris de cruel & de sanguinaire.

Car

Car que peut-on esperer de ceux à qui l'on a appris d'estre meschans, & qu'on a instruits au crime ? la meschanceté ne scauroit long-temps obeyr, & ne fait pas toutes les fautes qu'on luy commande. Mais imaginez vous que la cruauté soit assurée, comment pensez vous que soit son regne ? Il n'a point d'autre face ny d'autre forme que celle des Villes prises par force ; c'est vne effroyable representation d'une espouuente publique. Toutes choses y sont tristes, pleines de crainte, de confusion & de desordre. On y craint même les voluptez, on n'est pas en assurance parmy la liberté des festins ; il faut que ceux que le vin fait parler trop libremét, donnent des gardes, pour ainsi dire, à leur esprit & à leur langue. On ne va point aux spectacles sans apprehension d'estre accusé, & d'y trouver plus de peril que de diuertissement. Qu'ils soient grands & considerables.

siderables par les dépenses qu'on
 y a faites, & par le nom des ou-
 vriers qui y ont esté employez,
 mais qui ne trouueroit pas estran-
 ge d'estre mené en prison au sor-
 tit de ces spectacles? Quelle abo-
 mination, bons Dieux, de tuer,
 d'exercer des cruantez, de se ré-
 jouir au bruit des chaines, de fai-
 re couper des testes, de répandre par
 tout du sang, de donner del'épou-
 uente, & de faire prendre la fuite
 par son abord, & par son aspect?
 Viuroit-on d'une autre façon; si
 l'on auoit pour les Rois & des
 Ours, & des Lions? si l'on donnoit
 aux serpens & aux animaux les
 plus nuisibles la puissance de nous
 gouverner? Cependant les bestes
 priuées de raison, & que nous ap-
 pellons sauvages, ne font point de
 mal à leurs sēblables, & la ressem-
 blance & l'espece sont en seureté
 avec elles. Au contraire, la rage
 des hommes n'épargne pas même
 leur sang; elle traite indifferem-
 ment

ment & les étrangers, & les siens; elle s'exerce premierement dans le carnage des particuliers, afin de passer en suite à la ruine des nations. Elle estime que c'est vne marque de puissance & de grandeur de mettre le feu de toutes parts, & de faire passer la charruë sur de grandes Villes ruinées. Elle croid qu'il est indigne d'un grand Roy, de faire tuer seulement deux ou trois hommes; & si en mesme tēps elle ne void sous ses pieds de grandes troupes de miserables, elle croid que sa puissance n'est qu'une puissance commune. C'est vn bonheur incomparable, de conseruer beaucoup de monde, de rappeler les hommes de la mort, & de meriter * la Couronne Cinique par la clemence & par la douceur. Il n'y a point de plus precieux ornement, & qui soit plus digne d'un Prince, que cette Couronne, qu'il reçoit pour auoir sauué ses Citoyens. Ny les armes qu'il a luy mesme

* Couronne qu'on donnoit à vn Citoyen qui auoit sauué vn Citoyen.

arrachées

arrachées des mains de ses ennemis vaincus, ny les chariots ensanglantez du sang des Barbares, ny les dépoüilles qu'il a gagnées dans la guerre, ne luy donnent point tant d'estime, & n'éleuent point si haut sa reputation & sa gloire. Comme c'est l'effet d'un embrasement & d'une ruine, de perdre indifferemment beaucoup de monde, c'est l'ouvrage d'une puissance divine de sauver des Peuples entiers.





SENEQVE

DE LA

CLEMENCE.

LIVRE SECOND.

A N E R O N

C E S A R.

L n'y a point de raison Chap. I.
 qui m'ayt plus puiffam-
 ment obligé de parler
 de la Clemence, qu'une
 parole qu'il me fouvient de vous
 auoir ouÿ dire, & que depuis i'ay
 apprise

apprise aux autres avec la mesme admiration que ie l'auois entenduë. Ce fut certes vne parole genereuse, qui parloit d'vn grand couraige & d'vne extrême douceur, & qui n'ayant rien de feint, & n'ayant pas esté prononcée pour plaire seulement aux oreilles, se répandit bien tôt de tous costez, & fit voir à tout le monde que vostre bonté & vostre fortune estoient en dispute ensemble à qui seroit de plus grands biens. Burius vostre Lieutenant general, ce personnage si digne de seruir sous vn si bon Prince, ayant eu ordre de faire punir quelques voleurs, vous escriuit pour scauoir de vous qui estoient ceux que vous vouliez qu'on punit, & pour quel crime vous vouliez qu'ils fussent punis; Et parce que vous auiez souuent differé, en fin il vous pressa d'en ordonner. Ainsi lors que mal-gré vous, & mal-gré luy, il vous eût présenté le papier pour
signer

signer leur condamnation, Je voudrois, dites vous, n'auoir iamais appris à écrire. O parole digne d'être ouïe par tous les Peuples, ou qui obeyssent à l'Empire Romain, ou qui sont sur nos frontieres avec vne liberté douteuse, ou qui ont assez de courage, & de force pour la conseruer & pour la defendre. O parole digne d'être publiée par tout où il y a des hommes, & que les Roys & les Princes la respectent, & jurent par elle ! O parole digne de l'innocence des premiers hommes, & digne d'être attribuée à la vertu des siecles anciens. Certes il estoit temps que l'on commençât à recevoir la Iustice & l'equité; qu'on estouffât les desirs & les conuoitises du bien d'autruy, de qui naisent tous les maux & tous les desordres de l'ame; Que la probité & l'integrité se releuassent avec la foy & la modestie, & que les vices qui auoient si long-temps abusé

de

de la domination & de la puissance, fissent place à vn siecle & plus pur & plus heureux.

Chap.
II.

Je ne feindray point de dire que j'espere vn si bon siecle. Cette douceur de vostre esprit passera facilement dans tous les esprits, & se respandra peu à peu dans tout le corps de cét Empire; enfin toutes choses se fermeront sur vostre exemple. C'est de la teste que procede la santé, & de qui toutes les parties du corps prennent leur vigueur ou leur foiblesse, selon que l'esprit qui les anime est plus vigoureux ou plus foible. Tous vos subjets & tous vos allies se rendront dignes de vostre bonté; les bonnes mœurs se re-stabliront par toute la terre, & l'on ne se seruira plus des mains pour les cruautéz & pour les vengeances. Souffrez que ie m'arreste quelque temps en cét endroit, non pas afin de vous flater, car ce n'est pas ma coustume, & i'ayme-
rois

rois mieux vous offencer par des veritez , que de vous plaire par des flatteries. Pourquoy donc ay je souhaitté que les paroles genereuses , & que les bonnes actions vous fassent si communes & si familiares ? afin que vous fassiez quelque iour par raison, & par iugement , ce que vous faites aujourd'huy par vn mouuement, & comme par vn transport d'un naturel vertueux. Je considere que beaucoup de hauts sentimens , & toutesfois detestables , ont passé parmy les hommes, & se sont rendus celebres , entre lesquels est celuy cy,

*Je veux bien estre hay , pourueu que
l'on me craigne.*

Ce vers Grec où quelqu'un souhaite que le feu deuore la terre apres sa mort, & quantité de choses de cette nature sont semblables à ce sentiment. Mais ie ne scay comment ces esprits cruels & ennemis

mis de tous les hommes ; ont osé si magnifiquement exprimer des pensées si inhumaines. Jusqu'icy ie n'ay point encore veu sortir d'une ame douce & modérée, de ces paroles orgueilleuses. Que faut-il donc que vous fassiez ? Il faut que, comme vous l'observez desia, vous fassiez malgré vous, le plus tard & le moins que vous pourrez, ce qui vous fait haïr de sçavoir escrire.

Chap.
III.

Mais afin que nous ne nous laissions pas tromper par ce nom specieux de clemence, voyons ce que c'est que clemence, quelle elle est, quelle fin elle se propose. La clemence est vne moderation d'une ame qui a la puissance de se vanger, ou c'est vne douceur & vne bonté du superieur enuers vn inferieur, quand il s'agit d'ordonner des peines. Il vaut mieux en apporter plusieurs definitions, de peur qu'une seule ne fasse pas bien comprendre la chose, & que
faute

faute d'estre bien connue, elle ne perde, pour ainsi dire son droit & la cause, C'est pourquoy l'ó peut aussi la definir vne propension de l'ame à la douceur, quand il faut imposer quelque peine. Cette definition trouuera aussi des contradictions & des aduersaires, bien qu'elle approche davantage de la verité. Si nous disons que la clemence est vne moderation qui remet quelque chose de la peine qu'on a meritée, on nous répondra aussi tost qu'il n'y a point de vertu qui fasse moins que ce qui est de son deuoir. Neantmoins tout le monde reconnoist que la clemence demeure tousjours au deça de ce qu'on pourroit iustement ordóner. Les ignorans s'imaginent que la severité luy est contraire, mais il n'y a point de vertu qui soit contraire à la vertu.

Qu'opposerez-vous donc à la Chap?

E clemen IV.

clemence? La cruauté, qui n'est autre chose que l'inhumanité de l'ame qui se plaît à se venger, & à imposer des chastimens. Mais il y en a qui ne se vengent point, & qui ne laissent pas d'être cruels, comme sont ceux qui tuent les inconnus qu'ils rencontrent dans le chemin, non pas pour en tirer de l'avantage & du profit, mais par le seul plaisir qu'ils prennent à tuer. En effet, ils ne se contentent pas de tuer, il faut qu'ils montrent leur barbarie par des moyens différents, comme Busire, Procrustes, & quelques Pyrates qui font battre à coups de verges ceux qu'ils prennent, & les jettent tous vifs dans le feu. Cela sans doute s'appelle cruauté; mais parce qu'elle ne cherche point la vengeance, comme n'ayant point été offensée, & qu'elle ne s'irrite point contre quelque faute, d'autant qu'on n'a point commis de crime, elle ne

ne se rencontre pas dans les termes de nostre definition, qui la represente cōme vn dereglement de l'ame quand il faut imposer des peines. No^s pouuons dire que cette cruauté n'est pas cruauté, mais vne barbarie qui fait son plaisir de la cruauté. Enfin nous pouuons l'appeller fureur, dont il y a plusieurs especes, & dont pas vne n'est plus visible, ny plus manifeste que celle qui demande du sang, & qui n'ayme que le carnage. I'appelleray donc ceux-là cruels, qui ont des raisons de punir, mais qui ne peuvent suivre de regles & qui n'ont point de moderation. On dit que Phalaris estoit de ce nombre, qu'il n'exerçoit point ses cruantez sur les innocens mais que quand il faisoit punir vn coupable il alloit tousiours à l'excez, & passoit tousiours les bornes que prescrit l'humanité. Enfin, sans nous seruir de subtilitez nous pouuons dire que la

cruauté est vne inclination de l'ame aux choses les plus rigoureuse & les plus rudes. Et partant la clemence ne peut demeurer avec elle, au contraire elle s'en esloigne tout autant qu'il luy est possible, mais elle s'accorde facilement avec la seuerité. Il ne sera pas hors de propos de rechercher en cét endroit en quoy consiste la compassion, parce que plusieurs luy donnent les mêmes loüanges qu'à vne vertu, & disent qu'un homme de bien est pitoyable. Cependant la compassion est vn vice de l'ame; mais l'une & l'autre, la compassion & la cruauté ne sont pas beaucoup éloignées de la seuerité & de la clemence. De sorte qu'il est nécessaire de se tenir sur ses gardes, de peur que sous pretexte de seuerité & de clemence, nous ne nous laissions aller à la compassion & à la cruauté. Veritablement le danger est moindre
de

de tomber dans la compassion ,
mais la faute est toujours égale
quand on s'éloigne de la vérité.

Ainsi comme la religion revere
les Dieux , & que la superstition
les offense , tous les gens de bien
embrasseront la clemence & la
douceur , mais ils éviteront la
compassion. Car c'est vne marque
d'un cœur bas & d'un esprit foi-
ble, de se laisser toucher aux maux
que l'on void souffrir aux autres ;
& les plus vicieux , & les plus
meschans sont sujets à cette en-
dresse. Ces bonnes femmes qui se
laissent toucher par les larmes des
plus criminels , romproient les
prisons pour les en faire sortir ,
si cela estoit en leur liberté. La
compassion ne regarde pas la cau-
se , elle regarde seulement la for-
tune ; mais la clemence s'attache
toujours à la raison , & ne s'en
esloigne jamais. Je sçay que la
secte des Stoïciens est mal-traitée

par les ignorans , comme estant trop rigoureuse & incapable de donner de bons conseils aux Rois & aux Princes. Car on leur reproche de soutenir que le sage ne doit point avoir de compassion , & qu'il ne doit jamais pardonner. Meritablement ces sentimens seront trouvez odieux , si on les considere comme on les expose. En effet il semble , qu'ils desesperent tous les hommes , & qu'ils veulent faire passer toutes leurs fautes par le chastiment & par les supplices. Que si cela est ainsi , y a t'il rien de plus dur & de plus inhumain que cette Secte qui veut que l'on oublie l'humanité , & qui nous ferme ce port assuré que l'on trouue contre les tempestes de la mauuaise fortune , dans le secours mutuel que les hommes se peuvent donner ? Mais apres tout , il n'y a point de Secte ny plus douce , ny plus facile, il n'y en

en a point qui ait plus d'amour pour les hommes & qui traueille au bien commun avec plus de force & plus de courage. Enfin elle n'a point d'autre dessein que de se rendre utile & secourable non seulement à soy-mesme, mais encore à tous les hommes en particulier & en general. La compassion est vne maladie qui s'engendre dans l'ame à l'aspect des peines & des infortunes d'autruy; ou c'est vne tristesse que l'on conceit des maux de quelqu'un, sur l'opinion qu'on a qu'ils les ont pasmeritez, & qu'ils les endure iniquement. Or ceste aspect de maladie ne peut tomber dans l'esprit du sage; car il est tousiours tranquille, & il ne scauroit rien arriuer, ou d'impreu, ou d'inopiné, qui soit capable de le troubler. Enfin il n'y a rien qui conuienne mieux à l'homme, & qui soit plus digne de luy, qu'un grand & genereux

courage, mais il ne scauroit estre grand, si la crainte & la tristesse l'abatent, & que ces deux passions le troublent & le renuersent de son trosne. Ce mal-heur n'arrivera iamais au sage, même par ses propres miseres; il repoussera courageusement toutes les iniures de la fortune, & la fera tomber à ses pieds. Il montrera tousiours le mesme visage, il sera tousiours tranquille & inébranlable, & n'auroit pas sur luy cette puissance, s'il se laissoit vaincre par la tristesse. Outre cela, le sage prouoid les choses de loin, & les conseils qu'il doit prendre sont tousiours presens, & deuant ses yeux. Mais comme il est impossible qu'on voye rien de net & de certain dans la confusion & dans le trouble, ainsi la tristesse est incapable de bien discernier les choses, de penser à ce qui seroit utile, d'éuiter ce qui seroit dangereux

reux

reux, & de faire de bons iugemens. Le sage n'a donc point de compassion, parce qu'il n'est point touché des miseres; neantmoins il ne laisse pas de faire librement, & avec vn esprit desinteressé, tout ce que feroient avec douteur tous ceux qui se laissent toucher par la compassion des peines d'autruy.

Il donnera du secours à ceux qu'il void dans les larmes, mais il n'en versera point avec eux. Il tendra la main à celuy qui fait naufrage, il prestera sa maison à vn banny, il donnera de l'argent aux pauures mais il ne lesassistera pas avec desdain, & ne craindra pas de les toucher, comme font la pluspart de ceux qui veulent paroistre sensibiles & pytoyables, il leur donnera comme homme; ce qui doit estre commun entre les hommes. Il donnera l'enfant aux larmes de sa mere, il le fera

Chap.
VI.

oster de la chaisne , il empesche-
ra qu'on ne l'expose aux bestes
sauuages. Il ne dédaignera pas de
faire enterrer le corps des plus
criminels ; mais il fera toutes ces
choses avec vn esprit tranquille,
& sans changer de visage & de
contenance. Le sage ne fera donc
pas pitoyable , & ne fera point
touché de compassion, mais il ne
laissera pas de courir au secours
de ceux qui en ont besoin; & com-
me il est né pour l'vtilité commu-
ne , & qu'il est luy même vn bien
public, il se partagera, pour ainsi
dire, entre tous les hommes, & tâ-
chera de se rendre vtile à tout le
monde. Il estendra ses bontez mé-
me sur les miserables qui seroient
dignes de blasme & de chastim-
ent, mais il assistera plus volon-
tiers les innocens affligez , & qui
sont persecutez par quelque puis-
sante calamité. Il s'opposera aux
infortunes d'autruy toutes les fois
qu'il

qu'il en aura la puissance. Car en quelle occasion se seruiroit-il plustost ou de ses biens, ou de son pouuoir, qu'à restablir les choses qu'un mal-heur auroit renuetsées. Il ne destournera ny son esprit, ny ses yeux, d'un mendiant mal vestu & deschiré, qui souffrira avec vn baston son corps abattu de pauureté & de misere. Enfin il sera secourable à tous ceux qui le meriteront; & à l'exemple des Dieux il regardera fauorablement tous les affligez & les mal-heureux. La compassion, comme proche voisine de la misere, en prend & en attire à foy quelque chose. Ainsi vous iugez que les yeux sont foibles, qui deuiennent malades en voyant des yeux malades; & ie tiens que c'est plutôst vne maladie qu'une veritable gayeté, que de rire touiours avec ceux qui rient, & de bailler toutes les fois que l'on void bailler les au-

tres. La pitié est le vice des esprits trop indulgens aux miseres ; & si quelqu'un l'exige du sage, il ne s'en fait gueres qu'il n'en exige des lamentations & des larmes, toutes les fois qu'il verra dans enterremens. Disons maintenant pourquoy il ne pardonnera point ; mais demeurons premierement d'accord de ce que c'est que pardon, afin que nous apprenions que le sage n'en doit point donner. Le pardon est la remission de la peine qu'on a méritée ; Et ceux qui sont de ce sentiment apportent vne infinité de raisons pour faire comprendre que le sage ne doit point donner de remission.

Mais pour en dire mon aduis en peu de paroles, comme s'agissant icy d'une autre chose, on ne pardonne qu'à celuy qui doit estre chastié. Or le sage ne fait rien qu'il ne doive faire, & n'ou-
blie

blie rien de ce qu'il doit faire ;
C'est pourquoy il ne remet point
la peine qu'il doit imposer , mais
il vous donne par vne plus belle
voye, ce que vous voudriez obte-
nit par vn pardon. Il vous sup-
porte, il vous conseille, il vous
corrige ; il fait la mesme chose
que s'il pardonnoit, & toutes-
fois il ne pardonne point, car
s'il pardonnoit il donneroit vn
témoignage qu'il auroit oublié
quelque chose de ce qui estoit de
son deuoir. Il se contentera de
faire des reprimendes à quelques-
vns, sans leur imposer aucune
peine, considerant qu'ils sont en
vn âge où ils se peuuent corriger.
Il en sauuera quelques-vns qui se-
ront soupçonnez de quelque cri-
me, parce qu'ils auront esté trom-
pez, ou que le vin leur aura fait
commettre cette faute. Il remou-
uera ses ennemis avec la liberté
& la vie, & quelquesfois avec des
louanges,

louanges, s'ils ont pris les armes pour des causes legitimes. & glorieuses, comme pour maintenir leur foy, pour conseruer des alliances, pour defendre leur liberte. Toutes ces choses sont des ouurages non pas du pardon, mais de la clemence. La clemence agit librement, elle n'a point de formules qui la contraignent, elle juge suiuant l'equite, & comme elle le trouue le plus à propos. Il luy est permis d'absoudre, & d'estimer toutes choses comme il luy plaist. Elle ne fait rien, comme si c'estoit contre la iustice, & contre le deuoir, mais comme la chose la plus iuste que l'on puisse faire. Mais pardonner, c'est ne punir point ce qu'on juge digne d'estre puny; & le pardon est la remission de la peine que l'on auoit meritee. Enfin la clemence y procede d'une autre façon, elle prononce que ceux

qu'elle

qu'elle renuoye impunis ne deuoient point souffrir de peine ; & par consequent elle est plus noble & plus magnifique que le pardon. Au reste, ie croy que nous ne sommes en dispute que du mot , & que nous sommes d'accord de la chose. Le sage remettra beaucoup de fautes, il sauuera beaucoup de monde de qui l'ame n'est pas bien saine , mais que l'on peut pourtant guerir. Il imitera les bons Iardiniers, qui ne cultiuent pas seulement les arbres de belle venue , mais qui ont soin aussi de ceux qui ne sont pas fort bien-faits , & leur donnent des perches pour les redresser. Ils en eslaguent d'autres que la quantité des branches empescheroit de profiter. Ils en fument, quelques-vns qui sont deuenus malades par le defect de la terre où ils ont esté plantez. Ils donnent de l'air à quelques,

ques autres, en coupant ceux qui les incommodent. Ainsi celuy qui est parfaitement sage , prendra garde de quelle façon il traitera les esprits, & commét il ramenera dans le bon chemin ceux qui s'en seront égaréz.

F I N

